AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-6-79132274

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE : 24.06.51.

- Bulletin technique N° 142 (12ème envoi de 1979) - 6 juin 1979

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Carpocapse des pommes et des poires :

Le vol des papillons se poursuit ; des pontes ont été déposées et les premières éclosions larvaires d'une certaine importance ne se produiront qu'après le 10 juin dans les vergers très sensibles.

En conséquence, si l'on désire utiliser un produit à base de diflubenzuron (Dimilin), intervenir dès réception ; avec les autres produits classiques, attendre le début de la semaine du 11 au 17.

Dans les plantations situées dans la Vallée du Lot et plus au Nord, retarder cette application d'une dizaine de jours.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Tordeuse orientale du pêcher :

Le premier vol arrive à sa fin. Dans les pépinières et sur les jeunes arbres en formation, il y a intérêt à renouveler sans attendre le traitement conseillé dans le bulletin n° 140 du 22 mai.

- Rouille du prunier :

Effectuer une seconde application, avec l'un des produits énumérés dans le bulletin n° 139 du 10 mai.

- Carpocapse des prunes :

Dans les vergers sensibles aux attaques de Carpocapses des prunes, ajouter un produit à base soit d'azinphos (à 40 g de m.a/hl), soit de phosalone (à 60 g de m.a./hl) à la bouillie destinée à combattre la rouille.

CULTURES LEGUMIERES

Melon : dans les cultures exposées à la pluie, effectuer un premier traitement contre la Cladosporiose avec l'un des produits suivants :

manèbe à 240 g de m.a./hl (Nombreuses spécialités), mancozèbe à 160 g de m.a./hl (Dithane M 45, Sandozèbe), bénomyl à 30 g de m.a. (Benlate), méthylthiophanate à 70 g de m.a./hl (Pelt), carbendazim à 30 g de m.a./hl (Bavistine).

Pour éviter les risques de phénomènes d'accoutumance, alterner l'emploi de l'un des trois derniers produits cités avec l'un des deux premiers.

P. 187

/ V I G N E /

- Mildiou :

Les pluies des 30, 31 mai et du début juin ont permis une légère extension de la maladie autour des foyers existants. Dans ces parcelles, une nouvelle sortie de taches est en cours.

Dans les vignobles du Gers, du Tarn-et-Garonne et du Lot, où des pluies orageuses de plus de 25 mm se sont produites, il est nécessaire de renouveler le traitement conseillé dans notre dernier bulletin, sauf lorsque la pulvérisation a été effectuée avec un produit systémique (Mykal, Acylon).

Il est très important de continuer à procéder au nettoyage de la base des souches et de supprimer cette végétation inutile où se forment plus facilement les premiers foyers.

Lorsque le traitement n'a pas été entraîné par les pluies, attendre l'approche d'une nouvelle perturbation pour intervenir à nouveau :

- soit avant les pluies avec un produit de type préventif,
- soit dans les 3 à 4 jours qui suivent le début de la pluie, avec un produit de type curatif à base de métalaxyl (acylon bleu, acylon f.) ou à base d'ethyl phosphite d'aluminium (Mikal) ou de curzate (Remiltine, Fulvax, Anteor, Remifal, Anteor C, Sygan, Syphal, Novofix F., Cuprofix C.Z., Cuprofix F.)

- Oïdium : dans les vignes très sensibles, il y aurait intérêt à effectuer un nouveau soufrage par poudrage, le précédent ayant été rapidement éliminé à la suite des mauvaises conditions climatologiques. Dans les autres, on peut ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à combattre le Mildiou.

- Black-rot : quelques rares taches sont apparues dans les foyers. Le traitement anti-mildiou permettra de combattre également ce champignon.

- Pourriture grise (Botrytis cinerea) : parfois, on peut observer de nombreuses et larges taches brunes au niveau des feuilles (Gers en particulier). Il s'agit de manifestations de la pourriture grise, surtout fréquentes dans les vignes ayant reçu de fortes fumures azotées. Il n'y a pas lieu d'envisager actuellement de traitement spécifique.

- Tordeuses de la grappe : les éclosions de jeunes chenilles sont largement commencées mais les attaques sont dans l'ensemble peu importantes. Les conseils donnés dans le précédent bulletin demeurent toujours valables. Attendre la formation des glomérules pour estimer si le traitement est nécessaire ou non.

/ C E R E A L E S / - BLE D'HIVER - Stade moyen : floraison.

- Rouille jaune : cette maladie est présente depuis début mai dans certaines parcelles du Tarn-et-Garonne, du Gers et de la Haute-Garonne sur les variétés Courtot et Talent, beaucoup plus rarement sur Top et Ducat, sauf cas très particuliers, une intervention spécifique ne se justifie pas.

- Rouille brune : les premiers symptômes visibles sont apparus fin mai, une protection des variétés sensibles (Talent) peut être envisagée jusqu'à mi-floraison, stade limite.

- Septoriose : la maladie demeure présente dans la plupart des parcelles au niveau de la feuille n° 2 (avant dernière feuille). Sur les variétés sensibles aux rouilles, type Talent, une intervention peut être envisagée bien que nous atteignions un stade limite. En présence de rouille jaune, on retiendra une spécialité renfermant triadiméfon, tridémorphe, triforine ou oxycarboxine.

- Pucerons : quelques rares parcelles (Vallée du Girou - Tarn-et-Garonne - Gers) sont colonisées par des populations de pucerons assez importantes. Rappelons, que le seuil d'intervention au stade actuel de la culture se situe au niveau de 15 pucerons par épi ; ce qui correspond à environ un épi sur deux colonisé, l'usage d'insecticides non dangereux pour les abeilles étant par ailleurs obligatoire.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES" - J. TOUZEAU.

C.P.P.A.P. - N°